4

O va Doue dilivret ar bastorel — Es o frison da zont da gaout o denvet — Grit ma visimp dous da zelaou o c'homzou — Ma lacaïmp e pratic o instrucionou.

5

Plijet ganeoch clevet ar pedennou mad — E peb amser ouch bet ac e viot on tad — Caloun sacr va Jesus, o ped ouzomp trues — Epad an oll amser, ac ini or bues.

6

O va Jesus, lacaït fin en or souffranz — A rentet deomp ar veleien a Franç — Curunit ar verlus es an oll breladet — Ac or preservit dioh an oll intrued.

7

Pardounit deomp va Doue or fallagries — Esperans vras on eus en o madeles — Crial a raïmp ousoc'h evel ar gananeen — Da c'houlen diganeoc'h, va Doue, or beleien.

(2) Marc., VII, 24-30.

Lizer an autrou de La Marche escob a Leon

Laqueat e brezonec e form antretien entre ur belec eus e escopti (1).

1

AR BELEC

Clevet emeus o va autrou — En oc'h eneb douguen clennou — Abalamour moc'h eus quiteet — Oc'h escopti ac o tènvet.

(1) Nous donnons ici le texte de Quéré. — Plouescat ajoute au titre : *Al Lizer ma so bet imprimet e Brosaos er guear a Loundres an trisecvet deves a vis ebrel er bloas 1791 troet e bresonnec gant eun den hanvet Anti expilly. — Var don ar maro — Scrivet e Kiveguen an unecvet deves a vis meurs er bloas 1792.*

4

O mon Dieu, délivrez les pasteurs — De leur prison, pour qu'ils viennent trouver leurs brebis — Faites que docilement nous écoutions leurs paroles — Que nous mettions en pratique leurs instructions.

5

Qu'il vous plaise d'entendre nos bonnes prières — En tout temps vous fûtes et vous serez notre père — Cœur sacré de mon Jésus, ayez pitié de nous — En tout temps, et au cours de notre vie.

6

O mon Jésus, mettez fin à notre souffrance — Et rendez-nous les prêtres de France — Couronnez les vertus de tous les prélats — Et préservez-nous de tous les intrus.

7

Pardonnez-nous, mon Dieu, notre malice — Nous avons grand espoir en votre bonté — Nous crierons vers vous comme la Chananéenne (2) — Pour vous demander, mon Dieu, nos prêtres.

Lettre Pastorale de Monseigneur De La Marche, évêque de Léon

Mise en breton sous la forme d'un entretien entre un prêtre de son diocèse et lui (2).

1

LE PRÊTRE

J'ai entendu, Monseigneur, — Se plaindre contre vous. — Parce que vous avez quitté — Votre diocèse et vos brebis.

(2) Plonescat ajoute : « Cette lettre a été imprimée en Angleterre, à Londres, le 13 avril 1791, et traduite en breton par un homme appelé Antiexpilly. — Sur l'air de la mort. — Ecrit à Kervéguen le 11 mars 1792 ».

2

AN ESCOB

Poursuet a perseculet — Gant tud fallacr brevariet — Allas e zoun bet contragnet — D'en em bellaat dioud va denved.

3

Me a songe a dra certen — Gallout scrifa d'am beleyen — Mes va scrijou a vez laeret — Digoret, lennet a dèvet.

4

Goude cals a boanniou grevus — Eur veach hir meurbet poannius — E bro saos e meus guelet — Darn anezo en em rentet.

5

O dervez quer a dudius — Eur veach c'hoas oun bet eurus — Mes lavarit din va mignon — Petra rear brema e Leon ?

6

AR BELEC

Expilly bet gueach all persoun — Den fall, den a berdition — E Treguer, Querné a Leon — A renq pebtra dioud e feçon.

7

Ar guir bastoret so chasset — En o phlaçou e zeus laqueet — Touerien, menêch direol — Mes fablen a fars ar bet oll.

(3) Recteur de Saint-Martin de Morlaix.

2

L'ÉVÊQUE

Poursuivi et persécuté — Par des méchants égarés, — J'ai été hélas ! contraint — De m'éloigner de mes brebis.

3

Je pensais bien, assurément, — Pouvoir écrire à mes prêtres ; — Mais mes écrits sont volés — Ouverts, lus et brulés.

4

Après beaucoup de vives souffrances, — Un long voyage fort pénible, — J'ai vu une partie d'entre eux — Rendus en Angleterre.

5

O cher et beau jour ! — Une fois encore j'ai été heureux ; — Mais dites-moi, mon ami, — Ce que l'on fait maintenant dans le Léon.

6

LE PRÊTRE

Expilly qui fut jadis recteur (3) — Homme mauvais, homme de perdition — En Tréguier, Cornouaille et Léon — Dispose tout à sa façon.

7

Les vrais pasteurs ont été chassés ; — A leur place on a mis — Des jureurs, des moines sans règle — Qui sont la honte, la fable et la farce de l'univers.

8

An despet do madoberou — A d'ho chosni a d'ho foaniou — Darn a gasser d'ar prisoniou — Darn all so cuzet er c'hoajou.

9

Darn a loj ebars en tiez — Darn all a veachou a loch er mes — Spount, glac'har naoun a ienien — A so partach o peleïen.

10

AN ESCOB

Petra livirit va mignon — Ranna, ranna ra va c'halon — Me sant va daelou o redet — Adieu dan amser dremenet.

11

Petra e brema pobl ñdel — An ilis cathedral Castel — N'en em gav va Doue inui — Beleyen santel do meuli.

12

Petra e tayo da veza — Ar scolach en nebeut ama — Seminer a leaneset — Allas oll eviot guerzet.

13

Ar yaouanctis en tiez-se — A laboure a studie — Desqui a reant caret Doue — A bale en hent eus an eê.

14

O ! ty santel, ty a retret — O ! ty meurbed daremprédet — Enoc'h e tesque peb hini — Pardouni a restitui.

8

En dépit de leurs bienfaits, — De leur vieillesse et de leurs souffrances, — On envoie les uns dans les prisons — Les autres sont cachés dans les bois.

9

Il en est qui logent dans les maisons, — D'autres parfois logent à l'extérieur ; — Crainte, chagrin, faim, froid, — Tel est le partage de vos prêtres.

10

L'ÉVÊQUE

Que dites-vous, mon ami ! — Mon cœur violemment se brise, — Je sens mes larmes couler ; — Adieu au temps passé.

11

Qu'est devenue, peuple fidèle — L'église cathédrale de Saint-Pòl — En elle, ô mon Dieu, il n'y a plus — De saints prêtres pour vous louer.

12

Que deviendra — Le collège, sous peu ? — Séminaire et maisons de religieuses — Hélas ! vous serez tous vendus.

13

La jeunesse, dans ces maisons, — Travaillait, étudiait ; — Elle apprenait à aimer Dieu — A marcher dans le chemin du Ciel.

14

O maison sainte, maison de la Retraite ; — Maison fort fréquentée — Là chacun apprenait — A pardonner et à restituer.

15

Eno pec'her a pec'heres — Mantret a c'hlac'har ac a vez — E tisoloe da galoun — A ractal e peze pardoun.

16

An ilisou ar gouenchou — A verzer oll gant ho madou — Chetu ase ta va doue — Madoberou an assemble.

17

Mar gerru biquen en or bro — All lizer a scrivan hirio — Gant va daelou e ze trempet — Mo car ac o caro bepret.

18

AR BELEC

Mes lavarit din me ho ped — Perac e zoump persecutet — Rac biscoaz drouc non deveus gret — Na biscoaz fall non eus comset.

19

AN ESCOB

C'hui a me so persecutet — Abalamour ne gredomp quet — E deffe guir an assemble — Da c'houarn ilis on doue.

20

C'hui a me so persecutet — Abalamour ne gredomp quet — E c'halfe an escob guirion — Coll guir na juridiction.

21

Ne all nemet e teir feçon — Coll guir, coll juridiction — Dre varo, dre zemission — Dre eur setanç leal, guirion.

15

Là, pécheur et pécheresse — Accablés de chagrin et de honte — Vous découvriez votre cœur — Et vous étiez sur le champ pardonnés.

16

Les églises, les couvents, — Que l'on vend tous avec leurs biens, — C'est donc là, mon Dieu, — Les bienfaits de l'Assemblée.

17

Si jamais arrive dans notre pays — La lettre que j'écris aujourd'hui — De mes larmes elle est trempée — Je vous aime et vous aimerai toujours.

18

LE PRÊTRE

Mais dites-moi, je vous prie — Pourquoi nous sommes persécutés — Car jamais nous n'avons fait de mal — Et jamais nous n'avons mal parlé.

19

L'ÉVÊQUE

Vous et moi, nous sommes persécutés, — Parce que nous ne croyons pas — Que l'Assemblée ait droit — De gouverner l'Eglise de Dieu.

20

Vous et moi nous sommes persécutés — Parce que nous ne croyons pas — Qu'un vrai évêque — Puisse perdre droit et juridiction.

21

Il ne peut que de trois façons — Perdre droit et juridiction : — Par la mort, la démission — Par une sentence authentique, vraie.

22

C'hui a me so persecutet — Abalamour ne gredomp quet — En deffe ar bobl guir ebet — D'henvel a joas pastoret.

23

Chui a me so persecutet — Abalamour ne gredomp quet — E ve un escob catholic — Eb eur mission canoniq.

24

Eb ar mission canoniq — E ze an intru schismatiq — Evel oud an heretiquet — Gant an ilis diansavet.

25

An ilis a renq e joas — Ac en approuvi ac er c'haç — A nez nen deus neb seurt pouër — Nac escopti, na terrouer.

26

Chui a me so persecutet — Abalamour ne gredomp quet — E hel beleien pretanti — Do guir bastored commandi [4].

27

Chui a me so persecutet — Abalamour ne heuliomp quet — Fals pedennou ar fals doctrin — Condaonet gant or mestr divin.

28

Chui a me so persecutet — Abalamour na gredomp quet — E c'halfot nac'h a caout feis — Autorite pen [5] an ilis.

(4) Cette strophe qui manque au manuscrit Quéré est ici suppléée d'après le texte de Plouescat.

(5) Lire avec Plouescat *pen* au lieu de *pur*.

22

Vous et moi nous sommes persécutés, — Parce que nous ne croyons pas — Que le peuple ait un droit quelconque — A nommer, à choisir des pasteurs.

23

Vous et moi nous sommes persécutés, — Parce que nous ne croyons pas — Qu'il y ait un évêque catholique — Sans une mission canonique.

24

Sans la mission canonique, — C'est un intrus schismatique, — Semblable aux hérétiques, — Non recevable à l'Eglise.

25

Il faut que l'Eglise le choisisse, — Et l'approuve et l'envoie ; — Sans cela, il n'a aucun pouvoir — Ni diocèse ni territoire.

26

Vous et moi nous sommes persécutés, —Parce que nous ne croyons pas — Que des prêtres puissent prétendre — Commander à leurs vrais pasteurs.

27

Vous et moi nous sommes persécutés, — Parce que nous n'admettons pas — Les fausses prières de la fausse doctrine, — Condamnées par notre divin Maître.

28

Vous et moi nous sommes persécutés, — Parce que nous ne croyons pas — Que l'on puisse nier, tout en gardant la foi — L'autorité du chef de l'Eglise.

29

Chui a me so persecutet — Abalamour ne brestoump quet — All le c'houlen an assemble — Mes difennet e gant Doue.

30

AR BELEC (6)

Evidomp me a sonch autrou — Pa o deveus tor ar stadou — E c'hallomp squei eb caout fasi — Neb a zeu d'or persecuti.

31

AN ESCOB

En em drompla a rit certen — Ar religion en difen — Caromp or persecutourien — Pardounomp on adversourien.

32

Arabat eo en em vengi — Arabat eo drouc pedi — Mil bennos evit un injur — Evit drouc rentit plijadur.

33

Chetu ase ar gourhement — A ra Jesus de zisquibien — A gloar ar religion — A bar var guir berfection.

34

Evel an ebestel gueach all — Persecutet evel tud fall — Anduromp mar bez necesser — Sec'het naoun a goal amser.

35

Ne douch netra poanniou grevus — Pa on eus evit test Jesus — Evit or barner on doue — Ac evit recompanç an eê

(6) Suppléer d'après Plouescat ces mots qui manquent à notre texte.

29

Vous et moi nous sommes persécutés, — Parce que nous ne prêtons pas — Le serment demandé par l'Assemblée — Mais il est défendu par Dieu.

30

LE PRÊTRE

Pour moi, je pense, Monseigneur — Que comme l'Etat a tort — Nous pouvons frapper sans crainte d'erreur — Celui qui vient nous persécuter.

31

L'ÉVÊQUE

Vous faites erreur, certainement : — La religion le défend. — Aimons nos persécuteurs, — Pardonnons à nos adversaires.

32

Il ne faut pas se venger, — Il ne faut pas demander du mal en sa prière ; — Rendez mille bénédictions pour l'injure — Pour le mal rendez du plaisir.

33

Voilà le commandement — Que Jésus donne à ses disciples ; — La gloire de la religion — Rayonne sur la vraie perfection.

34

Comme jadis les Apôtres — Persécutés comme de mauvaises gens — Endurons, s'il le faut — Soif, faim et tempête.

35

Vous ne comptez pas, souffrances accablantes, — Puisque nous avons pour témoin Jésus, — Pour juge notre Dieu, — Et pour récompense le ciel.

36

Ar meneziou a gounfonto — Ar mor bras a zisec'ho — Quent equet na vanque Doue — De ilis na de bugale.

37

Sellit a druez va Jesus — Ouch tud anquenniet malheurus — Sellit a druez oc'h ar Franç — Enoc'h ema e esperanç.

38

Mar de doue fachet ouzomp — Na damallomp den nemedomp — Or c'hrimou ac on disurziou — A so pen caos on oll boaniou.

39

Greomp alusennou pedomp — Covessaomp ac irvoudomp — Ounez eo ar guir feçoun — Da obten digant doue pardoun

40

Disclapet eus on ilisou — Casset pell dioud or parressiou — E c'hars ar groas da viana — Goulennomp pardoun diganta.

41

Pardoun, pardoun o va Jesus — Pardoun guerc'hes madelezus — Mar doump coupabl a pec'herien — Oll e zoump o crouadurien.

42

Bennoz deoc'h beleyen santel — A dêchu ive pobl fidel — Gant levenez emeus clevet — E c'heuliet o cuir bastoret.

36

Les montagnes s'ébranleront, — La grande mer dessèchera — Plutôt que Dieu ne manque — A son Eglise et à ses enfants.

37

Jetez un regard de pitié, mon Jésus, — Sur des malheureux qui sont dans l'angoisse ; — Jetez un regard de pitié sur la France ; — En vous est son espoir.

38

Si Dieu est fâché contre nous, — Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes ; — Nos crimes et nos désordres — Sont cause principale de toutes nos peines.

39

Faisons l'aumône, prions, — Confessons-nous et gémissons ; — C'est la meilleure manière — D'obtenir de Dieu pardon.

40

Chassés de nos églises, — Jetés loin de nos paroisses, — Au pied de la croix, du moins, — Demandons-lui pardon.

41

Pardon, pardon, ô mon Jésus, — Pardon, ô bonne Vierge — Si nous sommes coupables et pécheurs, — Tous nous sommes vos créatures.

42

Soyez bénis, saints prêtres, — Vous aussi, peuple fidèle : — Avec joie, j'ai appris — Que vous suiviez vos vrais pasteurs.

43

Mes estoues an niver bras — Nen em gav nemet re siouaz — Ac o deffe prestet o le — Evit plijout d'an assemble.

44

AR BELEC

Ar pap var a meus er c'hlevet — Dan oll esqueben en deus scrivet — Darn er meul darn all en tamal — An assemble ispisial.

45

AN ESCOB (7)

Ya, ar pap on tad santel — An trizecvet a vis ebrel — En deveus bet scrivet deomp-ni — A ne deus nemet de veuli.

46

Belec, persoun ac arc'hescob — Manach, cardinal ac escob (8) — Oll mar o deus prestet o le — Oll o c'hondaon a berz doue.

47

Daou uguent dervez gouscoude — A roe evit lamet o le — Neuse mar manquont d'en ober — A lam digato peb pouer.

48

Expilly ac e gonsortet — Fals esqeb tud trevariet — A ziansao ispisial — Evel tud fallacr, criminal.

(7) *An escob*, mots suppléés d'après Plouescat.

(8) Ce vers qui se trouve en fin de strophe dans notre texte doit être ramené à sa place avec le manuscrit de Plouescat.

43

Mais, dans le grand nombre, — Il n'est que trop, hélas — A avoir prêté le serment, — Pour plaire à l'assemblée.

44

LE PRÊTRE

Le Pape, m'a-t-on dit, — A écrit à tous les évêques ; — Les uns le louent, d'autres le blâment, — L'Assemblée spécialement.

45

L'ÉVÊQUE

Oui, le Pape, notre saint Père — Le treize du mois d'avril — Nous a écrit — Et il n'y a qu'à l'en louer.

46

Prêtre, recteur et archevêque, — Moine, cardinal et évêque — S'ils ont tous prêté serment, — Tous, il les condamne au nom de Dieu.

47

Un délai de quarante jours cependant, — C'est ce qu'il donne pour rétracter le serment ; — Et à ceux qui s'abstiennent de le faire, — Il enlève tout pouvoir.

48

Expilly et ses consorts — Faux évêques, gens égarés — Il les méconnaît spécialement — Comme des méchants, des criminels.

49

En eur feçoun ezint choaset — Gant an ilis diansavet — Dre guement-se a dra certen — No deus gallout na guir a grenn.

50

Ar veleyen o deffe gret — Ne ellont e feçoun ebet — Na celebri an oferen — Na da zen rei an absolven.

51

Ar veach ma int avertisset — Mar greont fonction ebet — Ar pab eb quen a non paz ni — En deveus guir do absolvi.

52

Mar greont ar scouarn vouzar — O va Doue pebez glac'har — E vezint excumunuguet — Ac eus ar guir ilis chasseet.

53

Da ben pemzec dervez amser — Er veach recevet va lizer — Lamit en escopti o le — Persoun, belec, manach, cure.

54

Neb neuse nen deveso quet — Lamet o le evel meo dleet — E tifennan eneb feçoun — Ha rafent neb seurt fonction.

55

A ma na zistroont souden — E ranquign o pebez anquen — Evel ar pab or mestr, or pen — Losquel an excumunuquen.

49

Ils sont choisis d'une façon — Que ne reconnaît pas l'Eglise; — Voilà pourquoi, assurément, — Ils n'ont aucun pouvoir ni droit.

50

Les prêtres qu'ils auraient ordonnés — Ne peuvent, en aucune façon, — Ni célébrer la messe, — Ni absoudre qui que ce soit.

51

Une fois qu'ils sont avertis, — S'ils exercent quelque fonction — Le pape seul, et non pas nous — A le droit de les absoudre.

52

S'ils font la sourde oreille, — O mon Dieu, quelle douleur ! — Ils seront excommuniés, — Et chassés de la vraie Eglise.

53

Au bout de quinze jours, — Après avoir reçu ma lettre, — Rétractez dans le diocèse votre serment — Recteur, prêtre, moine, vicaire.

54

Celui qui, pour lors, n'aura pas — Rétracté son serment comme il faut, — Je lui défends absolument — D'exercer toute fonction.

55

Et si sur le champ ils ne reviennent — Je devrai, ô quelle angoisse ! — Comme le pape, notre maître, notre chef, — Laisser (aller sur eux) l'excommunication.

56

Evez ive pobl a Leon — Me a so oc'h escob guirion — A non pas evel na songer — Expilly, fals escob quemper.

57

Er belec ganta approuvet — Pe eur persoun ganta caçet — Oll emaint er schism, en erro] — [Techit diouto gant horrol.] (9)

58

Qemena, autrou Expilly — So groet gant en den disouçi — Cassel va bennos deoc'h doctor — Da vrinica var bord ar mor.

59

Ar pez a ra e c'hlac'har vras — A so defot na gav siouas ! — Vad da lavaret ac'hanoc'h — Mes neus corn mad ebet enoc'h.

Kantik

Var don : *An den iaouank ac ar maro* (1).

1

Va broïs me so pell diousoc'h — Evit va doue ac evidoch. — Evit va roue ar veleien, — Ac or lezennou ancien.

(9) Ce membre de vers, qui manque à notre texte, est suppléé d'après le manuscrit de Plouescat.

(1) Ce chant a été publié par M. Le Roux, d'après la collection Penguern, dans les *Annales de Bretagne*, janvier 1909, p. 164-169. Nous donnons le texte du manuscrit Cueff. — Le titre est suppléé d'après Penguern.

56

Pensez-y, aussi, peuple de Léon — C'est moi votre vrai évêque — Et non pas comme on le croit — Expilly, faux évêque de Quimper.

57

Un prêtre approuvé par lui, — Ou un recteur qu'il envoie, — Tous sont dans le schisme, dans l'erreur — Fuyez loin d'eux avec horreur.

58

Cette pièce, monsieur Expilly — Est composée par un homme sans souci — Ma bénédiction vous est envoyée, docteur — Pour chercher des bernicles au bord de la mer.

59

Ce qui fait son grand chagrin — C'est qu'il ne trouve, hélas ! — Aucun bien à dire de vous — Mais en vous il n'est pas un élément de bon.

Cantique

Sur l'air : *Le jeune homme et la mort.*

1

Mes compatriotes, je suis loin de vous, — Pour mon Dieu et pour vous, — Pour mon roi, les prêtres, — Et nos anciennes lois.